



Apprentissage



Qualifier pour développer,
innover pour réussir

Lieu de la formation : Antenne de La Ciotat

270 rue La Pérouse 13600 La Ciotat

accueil@cfbt-asso.com

Tél. 04 42 08 48 30 - Fax 04 42 71 84 43

Responsable de la formation : Christine BOUVOT

christine.bouvot@cfbt-asso.com

> CAP Métiers de la coiffure

1^{ère} session 2021

Diplôme national de **niveau 3 européen** (ex niveau V) permettant d'acquérir les techniques et compétences attendues d'un professionnel qualifié de la coiffure.

> QUALIFIER

Présentation générale

Le CAP Métiers de la coiffure forme des techniciens capables de maîtriser les différentes techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration et de coiffage sur une clientèle féminine et masculine, mais également l'accueil de la clientèle ainsi que le conseil et la vente de service et de produits.

Contenu et organisation de la formation

La formation s'étend sur 2 ans et comprend **835 heures d'enseignements au CFA**, en alternance avec les temps de travail au sein de l'entreprise d'accueil agréée pour former des apprentis. Une semaine de révision est prévue avant l'examen.

Modules d'enseignement

- Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques – Physique-chimie
- Langue vivante : anglais
- Prévention santé environnement
- Techniques de coiffure
- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise
- Éducation physique et sportive

> DÉVELOPPER

Objectifs du diplôme

Offrir une solide formation en coiffure afin de permettre au diplômé d'entrer rapidement dans la vie active en tant qu'employé qualifié.

Compétences à acquérir

Le titulaire du diplôme doit être capable de

- Elaborer un diagnostic.
- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de soin capillaire.
- Réaliser des techniques de base de coiffure (coupe, couleur, forme).
- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous.
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires.
- Gérer son espace de travail et participer aux différentes activités de l'entreprise.

> INNOVER

Un établissement où les apprenants sont acteurs de la vie du centre et prennent part à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Un établissement où les apprenants sont à l'initiative des projets socio-éducatifs et co-rédigent les chartes de vie collective, pour le bon usage des ressources informatiques et d'engagement pour un développement durable et solidaire.

Un établissement engagé dans la transition numérique au service de la pédagogie et des apprenants.

Une adaptation des modalités pédagogiques

- Parcours de formation individualisé.
- Aucune sélection à l'entrée et un accompagnement pour accéder à la réussite.
- Enseignement personnalisé en fonction des besoins de chaque apprenant.
- Suivi individualisé de la formation par l'équipe pédagogique (formateurs et responsable de la formation) : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives.
- Temps de régulation collective et individuelle permettant à chaque apprenant de prendre du recul et d'analyser son parcours.

Un lien permanent CFA-apprenti-entreprise

- Livret de liaison pédagogique entre le CFA et l'entreprise, utilisé par l'apprenti, le formateur et le maître d'apprentissage.
- Visites en entreprise de l'équipe pédagogique (formateurs et responsable de la formation).
- Rencontre avec les maîtres d'apprentissage en début de cycle, puis en cours de formation.
- Mobilisation d'un réseau d'entreprises d'accueil.

Des démarches administratives accompagnées

Les coordonnateurs relations entreprises et les formateurs :

- mettent en contact les employeurs et les candidats-apprentis,
- accompagnent les employeurs dans leurs démarches administratives.

> RÉUSSIR

Notre centre prend en compte les situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents filières.

Débouchés du diplôme

Coiffeur, employé en salon, dans le milieu du spectacle, de la mode, conseiller en vente ou coiffeur itinérant.

Entreprises concernées

Tout type d'entreprises de coiffure : salons de coiffure, salons itinérants, entreprise de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure, établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissement de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Perspectives, suites de parcours, équivalences et passerelles

- Le titulaire du CAP Métiers de la coiffure possède une qualification reconnue et suffisante pour entrer dans la vie active mais il lui est possible de poursuivre à des niveaux supérieurs avec une mention complémentaire en un an afin de se spécialiser ou un BP Coiffure en deux ans qui permet de devenir responsable qualifié dans la gestion d'un salon ou d'ouvrir un salon de coiffure.
- Avec une expérience professionnelle suffisante, il est ensuite possible d'intégrer un Brevet de Maîtrise (BM) en Coiffure qui offre une formation à la direction d'entreprise artisanale.
- Équivalence avec des blocs de compétences d'autres certifications professionnelles : nous consulter.

